

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

HAUTE-LOIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SANSSAC L'EGLISE**

Séance du 30 janvier 2026

N° 2026 - 1

Nombre de membres

Afférents au CM :15

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation

Le 23/01/2026

Date d'affichage

Le 23/01/2026

Objet de la délibération 2026 - 1 :

**Adoption du procès-verbal des
décisions du 15 décembre 2025**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le

0 2 FEV. 2026

Et publication ou notification
du

0 2 FEV. 2026

L'an deux mil vingt-six et le 30 janvier à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BERAUD Jean-Yves, en qualité de maire.

Présents : Messieurs BERAUD Jean-Yves, BOYER Joseph, GUILHOT Stéphane, JACQUES Cyrille, MAZOYER Gérard, Mesdames CHACORNAC Emmanuelle, DELMAS Marie-Claude, DURAND Claudine, FELGINES Florence, JAMMES Sandrine.

Excusées : Madame GIRAUD Corinne qui a donné procuration à Monsieur JACQUES Cyrille, Madame FOURNET-FAYARD Marjolaine qui a donné procuration à Madame CHACORNAC Emmanuelle.

Absent : COSME Vincent

Participait à la réunion : Madame ALBARET Jeannine secrétaire de mairie/DGS

Mme FELGINES Florence a été désignée secrétaire de séance.

**Approbation du procès-verbal de la séance
du 15 décembre 2025**

Après présentation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2025, le conseil municipal n'appelle pas d'observation et l'approuve à l'unanimité.

Pour :	12
Contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré, le 30 janvier 2026,
Au registre sont les signatures pour copie conforme

Le Maire,



BERAUD Jean-Yves

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

AR Prefecture

043-214302333-20260130-2026_1-DE
Reçu le 02/02/2026